### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works & Government Services Canada/Réception des souissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax,(N.E.) B3J 1T3

Halifax

Bid Fax: (902) 496-5016

## INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

## Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.E.) B3J 3C9 Halifax Nova Scot Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

			_ p-u:		
Title - Sujet					
BIO -Polaris Bldg. Heating Up	-				
Solicitation No N° de l'invitation		Date			
EB144-160561/A		2015-0	2015-08-11		
Client Reference No N° de réf	férence du client	GETS I	Ref. No N° de réf. de SEAG		
EB144-16-0561		PW-\$F	PWA-320-5267		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FM	S No./N	° VME		
PWA-5-74062 (320)					
<b>Solicitation Closes -</b>	L'invitation pre	end f	in Time Zone		
at - à 02:00 PM	p		Fuseau horaire		
			Atlantic Daylight		
on - le 2015-08-27			Saving Time ADT		
F.O.B F.A.B.					
Plant-Usine: Destination	: ✓ Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur		
Browne (PWA), January			pwa320		
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX No N° de FAX			
(902) 401-8687 ( )		(902) 496-5016			
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:				
Destination - des biens, service	es et construction:				
DEPARTMENT OF PUBLIC V	WORKS AND GOVER	NMEN'	T SERVICES CANADA		
SEE HEREIN					
Canada					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée		
See Herein			
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur		
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
Signature	Date		



EB144-160561/A

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client

EB144-16-0561

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa320

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier

PWA-5-74062

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa320

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EB144-160561/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EB144-16-0561

File No. - N° du dossier PWA-5-74062

### **AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES**

#### CE BESOIN COMPORTE DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'instruction particulière IP10 "Exigences relatives à la sécurité" et la Condition Supplémentaire CS01 "Exigences relatives à la sécurité, lieu de sauvegarde des documents".

**INVITATION À SOUMISSIONNER** 

#### **APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS**

Dans son Plan d'action économique de 2013, le gouvernement du Canada propose de soutenir l'embauche d'apprentis dans le cadre des projets de construction et d'entretien du gouvernement fédéral. Vous référer à IP10

#### DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ - SOUMISSION

Des changements ont été apportés aux Dispositions relative à l'intégrité - soumission du gouvernement du Canada en date du 3 juillet 2015. Voir IG01, Disposition relatives à l'intégrité-soumission de R2710T des Instructions Générales pour plus d'information.

EB144-160561/A

pwa320

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EB144-16-0561 PWA-5-74062

### **TABLE DES MATIÈRES**

#### INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Disposition relatives à l'intégrité Déclaration de condamnation à une infraction
- IP02 Documents de soumission
- IP03 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP04 Visite des lieux
- IP05 Révision des soumissions
- IP06 Résultats de l'appel d'offres
- IP07 Fonds insuffisants
- IP08 Période de validité des soumissions
- IP09 Documents de construction
- IP10 Exigences relatives à la sécurité
- IP11 Initiative de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour l'embauche d'apprentis
- IP12 Sites Web

## R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2015-07-03)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>

- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Rejet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.

#### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)**

- CS01 Exigences relatives à la sécurité lieu de sauvegarde des documents
- CS02 Condition d'assurance

#### **DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)**

#### FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

EB144-160561/A

pwa320

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EB144-16-0561

PWA-5-74062

APPENDICE 1 - DISPOSTION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS APPENDICE 2 - ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS APPENDICE 3 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

ANNEXE A - LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS) ANNEXE B - ATTESTATION D'ASSURANCE ANNEXE C- RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS Solicitation No. - N° de l'invitation EB144-160561/A Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa320

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EB144-16-0561

PWA-5-74062

### INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

#### IP01 DISPOSITIONS RELATIVES A L'INTEGRITE - DECLARATION DE CONDAMNATION A UNE INFRACTION

Conformément au paragraphe 10 (copié ci-dessous) de la Déclaration de condamnation à une infraction des Instruction Générales R2710T, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le <u>Formulaire de déclaration</u> dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### Déclaration de condamnation à une infraction

Lorsqu'un soumissionnaire ou ses affiliés ne sont pas en mesure d'attester qu'ils n'ont pas été déclarés coupable de toute infraction indiquée aux paragraphes Infractions commises au Canada entraînant une incapacité légale, Infractions commises au Canada, Infractions commises à l'étranger, le soumissionnaire doit remplir le <u>Formulaire de déclaration</u>, qui doit être présenté avec sa soumission afin que celle-ci ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### IP02 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- 1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
  - a. Appel d'offres Page 1;
  - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
  - c. Instructions générales services de construction exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2015-07-03)
  - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
  - e. Dessins et devis:
  - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
  - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>

#### IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- 3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page

EB144-160561/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

EB144-16-0561 PWA-5-74062

1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

pwa320

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **IP04 VISITE DES LIEUX**

Il y aura une visite des lieux le 19 août 2015 à 10h00. Les soumissionnaires intéressés devront se présenter à l'entrée principale de l'institut océanographique de Bedford au 1 Challenger Dr Dartmouth, NS B3B 1A6.

#### **IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS**

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le **902.496.5016** 

#### IP06 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 1. Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en communiquant au numéro de **902.496.5001**

#### **IP07 FONDS INSUFFISANTS**

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c. négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

#### IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
  - poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
  - b) annuler l'appel d'offres.
- Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T

EB144-160561/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

EB144-16-0561 PWA-5-74062

pwa320 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION**

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de (Inscrire le montant), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

#### **IP10 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

- 1. À la date de clôture des soumissions, le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiquée à la CS01. Tout manquement à se conformer à cette exigence rendra la soumission irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
- Les membres du personnel du soumissionnaire retenu, ainsi que tout sous-traitant et les membres de son personnel, qui effectueront quelque partie que ce soit des travaux durant l'exécution du contrat subséquent doivent aussi se conformer aux exigences obligatoires en matière de sécurité du contrat subséquent tel qu'indiqué à l'article CS01 des conditions supplémentaires. Les membres du personnel ne détenant pas la cote de sécurité requise ne seront pas admis sur les lieux. Il sera de la responsabilité du soumissionnaire retenu de s'assurer que les exigences en matière de sécurité sont rencontrées tout au long du contrat. Le Canada ne sera pas tenue responsable ou redevable de tout retard ou frais supplémentaires associés avec la non-conformité du soumissionnaire retenu aux exigences obligatoires en matière de sécurité
- 3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web de la Programme de sécurité industrielle

## IP11 INITIATIVE DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA POUR L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

- 1. Pour les encourager à participer à la formation d'apprentis, on demande aux employeurs qui soumissionnent pour des contrats de construction ou d'entretien de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) de signer une attestation volontaire, attestation signalant leur engagement à embaucher et former des apprentis.
- 2. Le Canada doit composer avec des pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs et dans diverses régions, en particulier dans des métiers spécialisés. Faciliter l'acquisition de compétences et la formation chez les Canadiens est une responsabilité partagée. Dans le Plan d'action économique (PAE) de 2013, le gouvernement du Canada a pris l'engagement de faciliter l'utilisation d'apprentis dans le cadre des contrats fédéraux de construction et d'entretien. Les soumissionnaires ont un rôle important à jouer au titre du soutien des apprentis, à savoir les embaucher et les former. On les encourage à attester qu'ils proposent des possibilités d'emploi à des apprentis dans le cadre de leurs relations d'affaires avec le gouvernement du Canada.
- 3. Par l'entremise du Plan d'action économique de 2013 et de son appui aux programmes de formation, le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à faire l'apprentissage de métiers spécialisés et à y faire carrière. En outre, le gouvernement offre un crédit d'impôt aux employeurs afin de les encourager à embaucher des apprentis. Vous trouverez de l'information à propos de ces mesures fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada dans son site Web à : www.cra-arc.gc.ca. Les employeurs sont aussi invités à se renseigner à propos de l'information et des mesures de soutien additionnelles dont ils pourraient tirer profit auprès de leur autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage.
- 4. Les attestations signées (APPENDICE 4) aideront à mieux comprendre comment les entrepreneurs utilisent des apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien et pourraient éclairer l'élaboration, dans l'avenir, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes.
- 5. L'entrepreneur atteste ce qui suit :

En vue de contribuer à la satisfaction de la demande en travailleurs qualifiés, l'entrepreneur convient de déployer et d'exiger de ses sous-traitants qu'ils déploient des efforts commerciaux raisonnables pour embaucher et former

EB144-160561/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EB144-16-0561 PWA-5-74062

des apprentis inscrits, de s'efforcer d'utiliser pleinement les ratios compagnon/apprenti \* autorisés et de respecter toutes les exigences liées à l'embauche prescrites dans les lois provinciales et territoriales.

pwa320

L'entrepreneur consent, par la présente, à ce que cette information soit recueillie et conservée par TPSGC et Emploi et Développement social Canada en vue d'appuyer la compilation de données sur l'embauche et la formation d'apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien.

Pour appuyer cette initiative, une attestation volontaire signalant que le fournisseur s'engage à embaucher et former des apprentis est disponible à l'APPENDICE 4.

Si vous acceptez, veuillez compléter et apposer votre signature à l'APPENDICE 4

\* Le ratio compagnon/apprenti, c'est le nombre de compagnons qualifiés/agréés qu'un employeur doit employer dans une profession ou un métier désigné afin d'être admissible à inscrire un apprenti conformément à la législation, aux règlements, aux directives d'orientation ou aux arrêtés provinciaux/territoriaux émis par les autorités ou les organismes responsables.

#### IP12 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494&section=text#appL

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) <a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf</a>

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>

Services de sécurité industrielle http://ssi-iss.tpsqc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement <a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html</a>

TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils http://www.tpsqc-pwqsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html

Formulaire de déclaration

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa320

EB144-160561/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EB144-16-0561

File No. - N° du dossier PWA-5-74062 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)**

#### CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ LIEUX DE SAUVEGARDE DES DOCUMENTS.

Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes) s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

#### EXIGENCE EN MATIERE DE SECURITE POUR ENTREPRENEUR CANADIEN: DOSSIER TPSGC N° EB144-16•0561

- 1. L'entrepreneur ou l'offrant doit detenir en permanence, pendant !'execution du contrat ou de l'offre a commandes, une attestation de verification d'organisation designee (VOD) en vigueur, delivree par la Direction de la securite industrielle canadienne (DSIC) de Tra- vaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant davant avoir acces a des eta- blissements de travail dont l'acces est reglemente doivent TOUS detenir une cote de FIABILITE en vigueur, delivree ou approuvee par la DSIC de TPSGC.

Tant que les autorisations de securite du personnel de !'entrepreneur requises au titre du present contrat n'ont pas ate emises par la DSIC, ces derniers NE peuvent PAS PENETRER sur les lieux sans une escorte.

- Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives a la securite NE DOIVENT PAS Atre attribues sans l'autorisation ecrite prealable de la DSIC de TPSGC.
- 4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
- a) de la Liste de verification des• exigences relatives a la securite et directive de securite (s'il y a lieu), reproduite ci-joint a-l'Annexe
- b) du Manuel de la securite industrielle (derniere edition).

#### **CS02 CONDITIONS D'ASSURANCE**

- 1) Polices d'assurance
  - a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
  - b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.
- 2) Période d'assurance
  - a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
  - b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

 $Solicitation \ No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ Amd. \ No. - N^{\circ} \ de \ la \ modif. \\ Buyer \ ID - Id \ de \ l'acheteur$ 

EB144-160561/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

EB144-16-0561 PWA-5-74062

pwa320 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

#### 4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

#### 5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

EB144-160561/A

pwa320

Client Ref. No. - N° de réf. du client

 $\label{eq:ccno} \text{File No. - N}^\circ \text{ du dossier} \\ \text{CCC No./N}^\circ \text{ CCC - FMS No./N}^\circ \text{ VME}$ 

EB144-16-0561 PWA-5-74062

### **DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)**

- 1. Les documents suivants constituent le contrat:
  - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
  - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
  - c. Dessins et devis:
  - d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2015-07-09);
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2015-02-25);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2015-02-25);
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2015-02-25);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D	(2013-04-25);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D	(2015-04-01);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D	(2014-06-26);
CG10	Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts a	admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1	R2950D	(2015-02-25);
Conditi	ons supplémentaires		

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>
- 3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

Solicitation No. -  $\ensuremath{N^\circ}$  de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa320

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EB144-160561/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EB144-16-0561

File No. - N° du dossier PWA-5-74062

### FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

### SA01 IDENTIFICATION DU PROJET BIO- Polaris Bldg - modifications au système de chauffage

SA02	NOM COMMERC	IAL ET ADRESSE DU SOUMISSION	INAIRE	
Nom:				
Adress	e:			
Téléph	one:	Télécopieur:	NEA	
SA03	OFFRE			
		u Canada d'exécuter les travaux du p ntant total de la soumission de	projet mentionné ci-dessus,	conformément aux documents
			\$ excluant I	es taxe(s) applicables.
	(e	xprimé en chiffres)		
La sour SA05 À l'acce l'entrep	ACCEPTATION E eptation de l'offre do reneur. Les documents de l'offre de l'of	e l'entrepreneur par le Canada, un co nents constituant le contrat sont ceux	ntrat exécutoire est formé e	entre le Canada et
	<b>DURÉE DES TRA</b> preneur doit exécut	VAUX er et compléter les travaux dans les 8	3 semaines à partir de l'avis	de l'acceptation de l'offre.
Le sou		<b>DUMISSION</b> sa soumission une garantie de soum la R2710T -Instructions générales -		
SA08	SIGNATURE			
Nom et	titre de la personn	e autorisée à signer au nom du soum	issionnaire (Tapés ou lettre	s moulées)
	Signature		 Date	

Solicitation No. - N° de l'invitation EB144-160561/A Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa320

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client EB144-16-0561

File No. - N° du dossier PWA-5-74062

## APPENDICE 1 - DISPOSTION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

Si la liste exigée n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des offres, le Canada informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. À défaut de fournir les noms dans le délai prévu, l'offre sera jugée non recevable. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire pour l'attribution d'un contrat.

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de

personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa320

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EB144-160561/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

EB144-16-0561

File No. - N° du dossier PWA-5-74062

### APPENDICE 2 – ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

Avis; L'entrepreneur sera appelé à compléter à tous les six mois ou à la fin des travaux un rapport tel qu'inclus à l'annexe C « Rapport volontaire d'apprentis employés pendant les contrats ».

Nom:	
Signature:	
Nom de la compagnie:	
Dénomination sociale:	
Numéro de l'invitation à soumissionner:	
Nombre d'employés de l'entreprise:	
Nombre planifié d'apprentis qui travailleront sur ce contrat:	
Métiers spécialisés de ces apprentis;	

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa320

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EB144-160561/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EB144-16-0561 PWA-5-74062

### APPENDICE 3 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

#### SERONT NOMMES A L'ATTRIBUTION DU CONTRAT.

L'autorité contractante est :
Nom :
Titre :
Ministère :
Division :
Téléphone :
courriel :
Responsable technique :
Nom :
Titre :
Ministère :
Division :
Téléphone :
courriel ·

Solicitation No. -  $N^{\circ}$  de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa320

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EB144-160561/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EB144-16-0561

File No. - N° du dossier PWA-5-74062

ANNEXE A – LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

 $Solicitation \ No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ Amd. \ No. - N^{\circ} \ de \ la \ modif. \\ Buyer \ ID - Id \ de \ l'acheteur$ 

EB144-160561/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME EB144-16-0561 PWA-5-74062

pwa320

ANNEXE B - ATTESTATION D'ASSURANCE (N'est pas requise lors du dépôt de soumission)

EB144-16-0561

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwa320

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EB144-160561/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier PWA-5-74062

# ANNEXE B - RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS (exemple)

(Ce rapport volontaire n'est pas requis lors du dépôt de soumission)

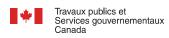
L'entrepreneur devrait compiler et tenir à jour des données sur le nombre d'apprentis ayant été embauchés pour travailler sur le contrat, ainsi que leur métier spécialisé.

L'entrepreneur devrait fournir ces données conformément au format ci-dessous. Si aucun apprenti n'a été embauché pendant la durée du contrat, l'entrepreneur devrait soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données devraient être présentées à l'autorité contractante au plus tard six mois après l'octroi du contrat ou à la fin du contrat, selon la première éventualité.

Nombre d'apprentis embauchés	Métier spécialisé

(Ajouter des lignes au besoin)



Public Works and Government Services Canada

## ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 de 2

Description of amplesomer	nt doe travally				N° de contra	
Description et emplacement des travaux					EB144-160561	
BIO- Polaris Bldg - modifications au système de chauffage						
					N° de projet <b>R. 077303.</b>	001
	<u>'                                      </u>	_				
Nom de l'assureur, du cou	rtier ou de l'agent	Adresse (No, ru	ie)	Ville	Provinc	ce Code postal
Nom de l'assuré (Entrepre	neur)	Adresse (N°, rue) Ville		Provinc	ce Code Postal	
A ( 110)						
Assuré additionnel	u chef du Canada représent	áo par la Minic	tro dos Travai	ıv publice et dec	Corvines deliverne	montauv
Sa majeste la Reme ui	u chei du Canada represent	ee par le Millis	ile des Traval	ux publics et des	Services gouverner	nentaux
Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet	Date		Plafonds de garantie	
		J/M/A	d'expiration		· ·	
			J/M/A			T
Responsabilité civile				Par sinistre	Global général annuel	Global -
des entreprises					annuei	Risque après travaux
Responsabilité				\$		liavadx
complémentaire/exc				_	\$	\$
édentaire.						
				\$		
		1	L		\$	\$
	ci-dessus ont été émises par de gueur, comprennent les garanti					
	de réduction de garantie.	es et disposition	is applicables of	ie ia page z de i At	testation d'assurance,	incluant le
	ao roddonon do garanno.					
Name de la navienna autorisée à signau ou nome de (a) (!!) couvre un (a) (Codre agrant ati)					Numáro	do tálánhana
Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) (l')assureur(s) (Cadre, agent, courtier)				Numero	de téléphone	
Signature Date J/M/A					J/M/A	
1						

#### ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

#### Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Les polices d'assurance doivent comprendre un avenant prévoyant la transmission au Canada d'un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

#### Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100

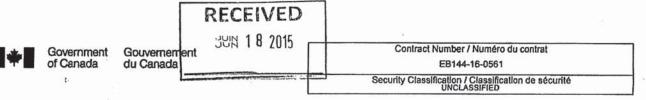
La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- b) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.



SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL) LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A	- INFORMATION CONTRACT	MELLE	LA SECURITE (LVERS)	e-nethronyacci-sacci
<ol> <li>Originating Government Department or Organizat Ministère ou organisme gouvernmental d'origine</li> </ol>	ion / Public Works and Governme Canada	ot Services 2, B	ranch or Directorate / Direction géné il Property Branch	rale ou Direction
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de so	ous-traitance 3. b) Nam	e and Address of	Subcontractor / Nom et adresse du s	ous-traitant
4. Brief Description of Work / Brève description du tr	avail			
Heating Upgrade Polaris Bldg. BIO Dart.N.S.				
Designation in the Company				
5. a) Will the supplier require access to Controlled G Le foumisseur aura-t-il accès à des marchandis			Annual reality of the court of the same	✓ No Yes
				LI NON LI OU
b) Will the supplier require access to unclassified Regulations?	military technical data subject to	o the provisions of	the Technical Data Control	✓ Non Yes
Le foumisseur aura-t-il accès à des données te	chniques militaires non classific	es oui sont assulc	ettles aux dispositions du Règlement	
sur le contrôle des données techniques?	anniques (timenes trest elecent	40. 00 0000,.	anno aot diopositiono ao trogicino.	\ 
<ol><li>Indicate the type of access required / Indiquer le t</li></ol>	ype d'accès requis			
6. a) Will the supplier and its employees require acco	ess to PROTECTED and/or CL	ASSIFIED informa	tion or assets?	✓ No ☐ Yes
Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils	accès à des renseignements	ou à des biens PR	OTÉGÉS eVou CLASSIFIÉS?	Non Oul
(Specify the level of access using the chart in C				
(Préciser le niveau d'accès en utilisant le tablea 6, b) Will the supplier and its employees (e.g. cleane	iu qui se trouve à la question 7.	(C)	trialed assess areas? No assess to	No / Yes
PROTECTED and/or CLASSIFIED information		uire access to res	incled access areas r No access to	No Ves
Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeu		nt-lis accès à des z	zones d'accès restreintes? L'accès	
à des renseignements ou à des blens PROTÉG				
6. c) is this a commercial courier or delivery requirem				✓ No Yes
S'agit-il d'un contrat de messagerle ou de livrais	son commerciale sans entrepo	sage de nuit?		Non L Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier	will be required to access / Inc	liquer le type d'info	ormation auquel le foumisseur devra	avoir accès
Canada	NATO / OTAN		Foreign / Étranger	
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la		Carrier in America		
No release restrictions	All NATO countries	_	No release restrictions	
Aucune restriction relative	Tous les pays de l'OTAN		Aucune restriction relative	
à la diffusion			à la diffusion	
Not releasable				100
À ne pas diffuser	1			
		_		
Restricted to: / Limité à :	Restricted to: / Limité à :		Restricted to: / Limité à :	
Specify country(les): / Préciser le(s) pays :	Specify country(ies): / Précis	er le(s) pays :	Specify country(ies): / Précis	er le(s) pays :
	l			
7. c) Level of Information / Niveau d'information				
PROTECTED A	NATO UNCLASSIFIED		PROTECTED A	THE 225 H
PROTÉGÉ A	NATO NON CLASSIFIÉ	.	PROTÉGÉ A	
PROTECTED B	NATO RESTRICTED		PROTECTED B	
PROTÉGÉ B	NATO DIFFUSION RESTRE	INTE L	PROTÉGÉ B	
PROTECTED C	NATO CONFIDENTIAL		PROTECTED C	TT
PROTÉGÉ C L	NATO CONFIDENTIEL		PROTÉGÉ C	Ш
CONFIDENTIAL	NATO SECRET		CONFIDENTIAL	
CONFIDENTIEL	NATO SECRET		CONFIDENTIEL	
SECRET SECRET	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET		SECRET	
TOP SECRET	COOMIC TRES SECRET		SECRET TOP SECRET	<b>=</b>
TRÉS SECRET			TRÈS SECRET	
TOP SECRET (SIGINT)	and the transfer of the second	* * *	TOP SECRET (SIGINT)	
TRÈS SECRET (SIGINT)	a and with the sign	· · ·	TRÈS SECRET (SIGINT)	



Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat

EB144-16-0561
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

Children Company	the commence of the second state of the second	agethical stage <u>of the stage</u> th modulet	a tip souple as see brightness of the same	Statinger is not	
8. Will the sup Le foumisse If Yes, Indic	inucd) / PARTIE A (suite) plier require access to PROTECTE pur aura-t-il accès à des renselgnen ale the level of sensitivity: native, Indiquer le niveau de sensibi	nents ou à des blens COMSEC dé	nformation or assets? signés PROTÉGÉS et/ou CLA	SSIFIÉS?	✓ Non Yes Non Oui
	plier require access to extremely se our aura-t-il accès à des renseignen			,	✓ Non Yes Non Oui
Document N	) of material / Titre(s) abrégé(s) du umber / Numéro du document :	about the state of		No. 2011	and the second second
	SONNEL (SUPPLIER) / PARTIE E el security screening level required				
<b>V</b>	RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	CONFIDENTIAL	SECRET SECRET	TOP SEC TRÈS SE	
	TOP SECRET - SIGINT TRÉS SECRET - SIGINT	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET NATO SECRET		TOP SECRET TRÈS SECRET
	SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS		*		
	Special comments: Commentaires spéciaux :	ractor will be escorted at all ti	mes by commissionaires v	vhlle security clear	ance is obtained.
10 b) Manuary	NOTE: If multiple levels of screening REMARQUE: SI plusieurs niveau	x de contrôle de sécurité sont requ		de la sécurité doit être	
Du perso	creened personnel be used for port nnel sans autorisalion sécuritaire p	ions of the work? Deut-II se voir confier des parties d	u travail?		No Ves Non Ves
	III unscreened personnel be escorte firmative, le personnel en question			<i>a</i>	No Ves Non ✓ Ves
PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)					
INFORMATIO	N/ASSETS / RENSEIGNEME	ENTS / BIENS			
premises	[15]				✓ No Yes Non Oui
CLASSIF	sseur sera-t-il tenu de recevoir et d FIÉS?	entreposer sur place des renseigr	nements ou des biens PROTE	GES eVou	
11. b) Will the s Le fourni	supplier be required to safeguard Cosseur sera-t-il tenu de protéger des	OMSEC information or assets? renseignements ou des biens CO	MSEC?		No Yes Oui
PRODUCTIO	N .				
11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?  Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?					
INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)					
Information Le fournis	pplier be required to use its IT system n or data? seur sera-t-il tenu d'utiliser ses propr ments ou des données PROTÉGÉS	es systèmes informatiques pour tra			No Yes Oul
Disposera	be an electronic link between the sup i-t-on d'un lien électronique entre le s	oplier's IT systems and the governm système informatique du fournisseur	ent department or agency? et celui du ministère ou de l'ag	ence	No Yes Oui



Contract Number / Numéro du contrat

EB144-16-0561

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

COMSEC								MMARY	SU					
	COMSEC					NATO	<del>-</del>		ASSIFIED		TED GÉ	PROTEO PROTÉ	T	Category Categorie
NFIDENTIAL SECRET SECRET	CONFIDENTIAL		PROTECT	COSMIC TOP	NATO SECRET	NATO CONFIDENTIAL	NATO RESTRICTED	TOP SECRET	SECRET	CONFIDENTIAL	c	В	1	
	CONFIDENTIEL	С	A B	SECRET COSMIC TRÉS SECRET	oushur	NATO CONFIDENTIEL	NATO DIFFUSION RESTREINTE	TRÉS SECRET		CONFIDENTIEL				
				OLUITA!								-	s .	nseignements / Blans
													t	Media / pport TI
														Link / in électronique
<b>V</b>					FIED? ou CLASS	nd/or CLASSII	OTECTED ar	GRCL PRO	ithin this S	rk contained w é par la préser	Worl	of the	tion	nformation / Assets Renseignements / Blans Production T Modia / Support TI T Link / Jen electronique

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

Canadä



Government of Canada Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat

EB144-16-0561

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED

PART D - AUTHORIZATION / PAR						
13. Organization Project Authority /	Chargé de projet de l'o	rganisme				
Name (print) - Nom (en lettres mou	Title - Titre		Signature	1 11.		
Allan, McNeill		Project Man	ager	AllAn M. Wul		
Telephone No Nº de téléphone 902-496-5439	Facsimile No N° de 902-496-3818	e télécopieur	E-mail address - Adresse c allan.mcneill@pwgsc.gc.ca		Date 2015/06/18	
14. Organization Security Authority	/ Responsable de la sé	curité de l'orga	inlsme		***************************************	
Name (print) - Nom (en lettres moul	Title - Titre		Signature			
Locas, Lucie	SCALE II	80		1	J. Vecas	
Telephone No N° de téléphone 902-496-5630	e télécopieur	E-mail address - Adresse c lucie.locas@pwgsc.gc.ca	courriel	Date 2015/06/18		
15. Are there additional instructions Des instructions supplémentaire				sont-elles jointe	s? No Yes	
16. Procurement Officer / Agent d'a	pprovisionnement					
Name (print) - Nom (en lettres moul	Title - Titre		Signature			
Telephone No Nº de téléphone	Facsimile No N° de	e télécopieur	E-mail address - Adresse	courriel	Date	
17. Contracting Security Authority /	Autorité contractante er	malière de sé	curité	A LONG TO THE PARTY OF THE PART	11/1/6	
Name (print) - Nom (en lettres moul	·	Title - Titre		Signature	Fiffm	
Tolonbono No - L Nº 4H NA DIFFERT	entract Security Divis	MAAAAA	E-mail address - Adresse	anurrial .	Dale 3 / // roll	
Anna Kulycka Telephen Nack Nobel Helphen Nack Nobel Helphen Nack Nobel Helphen Nack Nack Nack Nack Nack Nack Nack Nack	c.gc.ca 613-054-4171	telecopleul	E-Illaii audiess - Auresse i	courrier	Date New 19,2015	
Anna Kulycka@tpsgc-pwg Tel/Tél - 613-957-1258 / Fax	() Telec - 019 94					